

## ANNEXE 5



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

# CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

EDUCAREST  
4, rue Dom Calmet  
54000 NANCY

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

## « QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE CONDUITE »

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 19/12/18 jusqu'au 19/12/21

Le préfet

Pour le préfet de Meurthe-et-Moselle  
et par délégation  
la directrice départementale des territoires, po  
la responsable du pôle éducation  
et sécurité routières  
**Nicole SIEFFER**

Site Internet : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)